

## AIDE A LA RESTRUCTURATION DU FONCIER FORESTIER

N° de dossier : 2018 MC / .....

NOM : ..... PRENOM : .....

### Cadre réservé à l'administration

- Date de réception du dossier complet : .....

Remarques : .....

#### Retour des pièces justificatives au dépôt du dossier :

- Extrait KBis pour les personnes morales
- Extrait de la matrice cadastrale (datant de moins d'un an) des parcelles voisines déjà propriété de l'acquéreur.
- Plan cadastral mettant en évidence la contiguïté des parcelles cadastrales concernées par l'achat et parcelles déjà en possession du demandeur.
- Décompte prévisionnel ou définitif délivré par l'office notarial
- Engagement de gestion durable et de non démembrement signé
- Fiche « information sur la réunion de parcelles cadastrales sous un numéro unique » signée

#### Pour versement de la subvention :

- Attestation de propriété
- RIB

- Validation au bureau communautaire du : .....

## L'ACHETEUR

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél fixe : ..... Tél portable : .....

Parcelles boisées voisines détenues par l'acquéreur :

Commune	Section	Numéro de parcelle	Surface		
			ha	a	ca

## L'ACHAT DE PARCELLES BOISEES

Office notarial en charge de la transaction :

.....

Adresse : .....

Tél : .....

Parcelles boisées faisant l'objet de l'achat :

Commune	Section	Numéro de parcelle	Surface		
			ha	a	ca

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) ..... certifie l'exactitude de tous les renseignements fournis ci-dessus.

Je sollicite une aide financière de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges pour la participation aux frais d'actes notariés liés à l'achat des parcelles présentées dans ce dossier.

Je m'engage à rembourser la totalité de cette aide en cas de non-respect du règlement ci-joint.

Fait à ....., le .....

Signature

## REGLEMENT 2018<sup>1</sup>

**Bénéficiaires :** Acquéreur privé (personne morale ou physique).

### **Conditions d'éligibilité :**

- Acquisition d'une ou plusieurs parcelles boisées<sup>2</sup> ou à boiser, contiguës<sup>3</sup> à des parcelles boisées<sup>2</sup> détenues par le demandeur. L'entité foncière constituée après achat représentera une surface supérieure à 0.5 ha d'un seul tenant.
- Engagement de gestion durable et du maintien de la vocation forestière de la totalité des parcelles pendant une durée de 10 ans.
- Engagement à faire une demande de réunion des parcelles<sup>4</sup> et au non démembrement pendant 10 ans.

L'aide peut concerner les premiers acquéreurs de parcelles boisées dès lors qu'ils achètent un regroupement de plusieurs parcelles forestières, appartenant antérieurement à plusieurs propriétaires, et atteignant au minimum une surface de 0.5ha d'un seul tenant.

### **Investissements éligibles :**

Emoluments du notaire et droits d'acquisition perçus par l'administration fiscale.

Montant de l'aide : 80% du coût HT des frais éligibles (ou du coût TTC si la TVA n'est ni récupérée ni compensée) avec un plafond de 400€ par dossier et un minimum de 50€/dossier.

Pour que le dossier soit validé, il doit impérativement comporter les pièces suivantes :

Lors du dépôt de dossier :

- Un **extrait K-bis** pour les personnes morales (Groupement forestier, Société, ...)
- L'extrait de **matrice cadastrale** (de moins d'un an) des parcelles voisines déjà propriété de l'acquéreur.
- Le **plan cadastral** comprenant la (les) parcelles détenues par l'acheteur et la (les) parcelles limitrophes faisant l'objet de la vente
- Le **décompte prévisionnel** ou définitif délivré par le notaire
- Une **promesse de vente** mentionnant les prix ventilés par catégorie d'occupation du sol (boisement, terre à boisée, terre agricole, ...) dans le cas d'achat d'un lot comportant des terrains ayant des vocations différentes.
- Engagement sous seing privé de **gestion durable** et de **non démembrement** des nouvelles parcelles constituées pendant 10 ans (document ci-joint à retourner signé)
- Fiche « information sur la réunion de parcelles cadastrales » (à retourner signée). Démarche à engager auprès du service du cadastre. (courrier de « demande de réunion de parcelles » et imprimé 6505 » joints à cet effet).
- Un RIB

Pour versement de la subvention :

- L'attestation de propriété, délivrée le jour de la signature de l'acte, pour versement de la subvention. Cette attestation devra être délivrée un an maximum après dépôt du dossier de subvention.

<sup>1</sup> Dispositif valable jusqu'au 31 décembre 2018 (date limite de dépôt des dossiers)

<sup>2</sup> L'état boisé correspond à l'état boisé physique réel de la parcelle, quelle que soit sa nature cadastrale

<sup>3</sup> La contiguïté n'est pas interrompue par un chemin, ni une limite communale, ni un cours d'eau ou toute ouvrage coupant l'unité de gestion mais aisément franchissable.

<sup>4</sup> Sous réserve de répondre aux critères exigés par le service du cadastre



**ATTESTATION D'ACQUISITION  
PROGRAMME FONCIER FORESTIER 2018**

**1/ DESIGNATION DU (DES) BIEN(S) VENDU(S) :**

Commune :

Désignation cadastrale :

Surface :            ha            a            ca

Nature des biens :

**2/ IDENTITE DU VENDEUR :**

Nom et prénom ou raison sociale :

Date de naissance :

Adresse :

**3/ IDENTITE DE L'ACQUEREUR :**

Nom et prénom ou raison sociale :

Date de naissance :

Adresse :

Courriel / e-mail :

**4/ PRIX DE VENTE :**

Montant correspondant à la valeur des parcelles forestières ou à boiser :  
\_\_\_\_\_€

**5/ETUDE NOTARIALE :**

---

ACTE SIGNE le :

(Signature et cachet du notaire)

## ENGAGEMENTS DE GESTION DURABLE ET DE NON DEMEMBREMENT

Je soussigné, Madame, Monsieur<sup>1</sup> : \_\_\_\_\_

Demeurant : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Agissant en nom propre ou pour le compte de<sup>1</sup> (indivision, groupement forestier...à préciser) : \_\_\_\_\_

Accepte les engagements suivants, afin de pouvoir accéder aux aides de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges prévues par le programme de restructuration foncière forestière.

Ces engagements sont souscrits pour une période de **10 ans** à compter de la date d'acquisition des parcelles bénéficiant de la subvention. Pendant une durée minimale de **10 ans** à compter de la date de signature de l'acte authentique de cession ou d'échange, l'acquéreur sera tenu d'exécuter fidèlement, ainsi qu'il s'y engage, en obligeant également ses ayants droit, les conditions spéciales ci-après :

- 1/ Le bien acquis conservera une vocation forestière ;
- 2/ Le bien acquis ou le tènement qu'il constitue avec les autres parcelles déjà propriété de l'acquéreur ne pourra être ni morcelé, ni loti, même en cas d'aliénation à titre onéreux ou de donation entre vifs ou d'apport en société ou d'échange ;
- 3/ L'acquéreur s'engage, dans un délai d'un an, pour l'ensemble du tènement constitué (parcelles acquises + parcelles déjà propriété de l'acquéreur), à :
  - adhérer à un Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles, ou à un Règlement Type de Gestion<sup>2</sup>,
  - ou présenter un nouveau Plan Simple de Gestion<sup>2</sup>,
  - ou présenter un avenant à un Plan Simple de Gestion<sup>2</sup>.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
(Signature)

<sup>1</sup> Barrer la mention inutile

<sup>2</sup> Pour toute information à ce sujet, contacter le Centre Régional de la Propriété Forestière Bretagne –Pays de Loire

**INFORMATION SUR LA REUNION DE PARCELLES CADASTRALES  
SOUS UN NUMERO UNIQUE**

Je soussigné .....

- agissant en mon nom propre
- agissant pour le compte de (indivision, groupement forestier...)

.....

Déclare

- avoir pris connaissance de la possibilité qui m'est offerte de réunir sous un même numéro les différentes parcelles cadastrales contiguës dont je suis propriétaires,

- m'engager, si la situation de mes parcelles le permet, à effectuer cette demande de réunion auprès des services du cadastre (*voir lettre type et formulaire n°6505 à votre disposition*),

Fait à .....

Le .....

(Signature de l'acquéreur)



**Nom et Prénom du demandeur :**  
**Adresse du demandeur :**

Centre des impôts fonciers et du cadastre

A ....., le..... .

Objet : demande de réunion de parcelles

Madame, Monsieur,

Aux termes d'un acte du ....., je suis devenu propriétaire de la (des) parcelle(s) suivante(s) sise(s) sur la commune de ..... :

Section	Numéro	Lieudit	Contenance		
			ha	a	ca

Propriétaire de parcelles contiguës (section ....., n° .....), je vous sollicite pour procéder à la réunion de ces parcelles qui :

- ne sont grevées d'aucune charge.
- sont grevées de droits ou charges identiques.
- sont grevées de servitudes.

Vous trouverez en pièce jointe l'imprimé 6505 rempli à cet effet.  
Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes courtoises salutations.

(Signature)

PJ : imprimé 6505